

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 20 septembre 2019 portant nomination
au grade d'aspirant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1926514A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-8 et R. 4131-10;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 modifié fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 modifié portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 modifié fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre de l'intérieur (OCTA TITRES), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2019 :

Fouan Antoine	NIGEND : 323 365
Rigoulot Alexandra	NIGEND : 418 581
Bruillard Anthony	NIGEND : 378 502
Modugno Hugues	NIGEND : 428 910
Giunashvili Nino	NIGEND : 418 574
Chartrain Swann	NIGEND : 418 568
Châtellier Romane	NIGEND : 418 571

Article 2

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de catégorie B, réunissant en cette qualité au moins trois ans de service, militaire ou civil, titulaires d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel ou titre reconnu équivalent, d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (OCTA SD CAT B), sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 7 août 2019 :

Viallard Christophe	NIGEND : 354 709
Ramamonjisoa Larissa	NIGEND : 359 049
Cazala Marion	NIGEND : 429 311
Bazatolle Julie	NIGEND : 242 670
Meigel Julie	NIGEND : 359 930
Broucke Cécile	NIGEND : 429 304
Loliaux Valentin	NIGEND : 372 246
Turpin Cédric	NIGEND : 429 323
Lachambre Pauline	NIGEND : 336 759

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 septembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

A. DE OLIVEIRA